

Installation de M. Jean-Claude Junker comme membre associé étranger au fauteuil laissé vacant par le décès de M. Léopold Sédar Senghor

Séance du lundi 12 mars 2007

Discours de M. Michel Albert,

Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Premier ministre et cher confrère,
Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,
Monsieur le Garde des Sceaux,
Monsieur le Commissaire Européen, Monsieur le Maréchal de la Cour de Luxembourg,
Mesdames et Messieurs les Ministres du Grand-Duché de Luxembourg,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Monsieur le Chancelier,
Monsieur le Chancelier honoraire,
Messieurs les Secrétaires perpétuels,
Mes chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

L'Institut de France et les cinq Académies qui le composent sont placés sous la protection du Président de la République. Monsieur le Président de la République avait prévu de participer à cette séance en raison des liens personnels qui l'unissent à vous. Mais il en a été finalement empêché et il m'a fait demander de vous en exprimer tous ses regrets.

L'Académie des sciences morales et politiques comporte deux catégories de membres : les membres de nationalité française, au nombre de 50 ; et les membres associés étrangers qui ne sont que 12.

Ces derniers sont tous d'éminentes personnalités. C'est ainsi, Monsieur le Premier Ministre et cher confrère, que vous allez, sur le fauteuil laissé vacant par le Président Léopold Sedar Senghor, siéger à l'Académie dans le même groupe que S. M. le roi d'Espagne Juan Carlos, le Président de la République tchèque Vaclav Havel, mais aussi le Cardinal Ratzinger qui, devenu le Pape Benoît XVI, a tenu encore, il y a un mois, à manifester son attachement à notre Compagnie.

* * *

Quant à vous parmi tous vos titres à entrer à l'Académie, il y en a un qui nous rend tout spécialement heureux de vous accueillir aujourd'hui : vous êtes luxembourgeois, et le premier de vos compatriotes à siéger dans notre compagnie. Un jour, alors qu'on vous interrogeait sur la place des « petits pays » en regard de celle des « grands pays » dans l'Union Européenne, vous avez répondu à l'imprudent auteur de cette impertinente question : « *il n'y a que deux grands pays en Europe : la Grande-Bretagne et le Grand-Duché.* » Voilà un argument imparable qui nous fait regretter encore davantage que l'Académie n'ait pas, jusqu'à ce jour, été plus ouverte à des personnalités luxembourgeoises. Certes, elle a décerné en 1988, son Grand Prix à Gaston Thorn. Mais s'il n'y avait notre confrère Jules

Hoffmann, actuel président de l'Académie des sciences, né à Echternach, vous pourriez vous sentir un peu seul à porter parmi nous les couleurs du Luxembourg.

Il faut dire qu'entre le Grand-Duché et la France – disons « la Grande Nation » pour ne pas déchoir –, l'histoire est riche de contrastes. Le lieu où nous sommes, cette Coupole du Palais Mazarin, a été édifiée sous le règne de Louis XIV, dont l'actuel grand-duc du Luxembourg est le descendant direct, car son grand-père, était un Bourbon-Parme. Un autre des illustres descendants du Roi Soleil n'est autre que le roi Juan Carlos d'Espagne, déjà cité en sa qualité de membre associé étranger de notre Académie. Mais faut-il rappeler que ce même Louis XIV annexa le Luxembourg en 1684 ? Et que le Duché fit retour dès 1686 aux Habsbourg ?

Un siècle plus tard, en 1795, l'année qui vit la fondation de l'Institut de France et de notre Académie, le Luxembourg fut annexé à la République française et devint, cette fois pour vingt ans, un département français, le Département des Forêts.

Passons encore un siècle. Au lendemain de la Grande Guerre, le peuple luxembourgeois, interrogé par referendum le 28 septembre 1919, vota à une majorité de 73 % en faveur d'une union économique avec la France. Cette fois, c'est la France qui refusa l'union, non sans quelque condescendance... Mais elle contribuera, 33 ans plus tard, à faire de Luxembourg le siège de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. C'est ainsi que « la Gibraltar du Nord » devint en 1952 la capitale de cette jeune Communauté européenne. Vous-même n'aviez que deux ans lors de la signature, le 25 mars 1957, du Traité de Rome qui a institué la Communauté économique européenne, dite « Marché Commun », dont nous allons célébrer le cinquantenaire dans quelques jours. C'est dire que vous êtes fort jeune parmi vos confrères. En vérité, le plus jeune d'entre eux, et de loin ! C'est la conséquence d'une biographie extraordinairement riche et féconde, que la tradition de notre Compagnie me fait un heureux devoir de résumer en votre présence et même — paradoxe de la rhétorique — de le faire en m'adressant à vous !

* * *

Je commencerai toutefois par un motif d'étonnement qui se rapporte à vos propres déclarations. Vous aimez dire de vous-même : « *Je suis un Européen biologique* ». Votre confrère et compatriote d'origine, le président de l'Académie des sciences Jules Hoffmann, serait mieux à même que moi de définir ce que peut être un « Européen biologique ». Nos confrères de l'Académie française, quant à eux, pourraient préciser si la référence à la biologie est ici une métaphore, une hyperbole ou même un oxymore, à l'heure où la théorie des races est abandonnée. Pour ma part, je crois seulement être en mesure de prouver que vous êtes un Européen historique, un Européen sociologique et surtout un Européen politique au sens le plus élevé du mot.

J'évoquerai tout à l'heure de grands hommes politiques qui furent les pionniers de l'idée européenne, ceux qu'on appelle les Pères de l'Europe, et qui vous ont tant marqué. Mais ne convient-il pas, s'il faut parler d'un père, de parler d'abord du vôtre ?

Dans les discours que vous prononcez, ou dans les entretiens que vous accordez à la presse, vous aimez parler de vos parents. Et comment pourrait-il en être autrement ? À dix-huit ans, après l'invasion allemande, votre père est enrôlé de force dans la Wehrmacht et, pour son premier voyage hors de sa région natale, il est envoyé sur le front russe. Vous ne manquez jamais de rappeler votre admiration pour la génération – celle de vos parents – qui, ayant subi la guerre, a ensuite fondé l'Europe Unie. Après la Libération, votre père est ouvrier dans la sidérurgie, et militant au sein du syndicalisme chrétien. L'engagement chrétien pour la paix et l'engagement travailleur pour le progrès social : voilà un double héritage paternel auquel vous êtes toujours resté fidèle.

De même, votre enfance dans le Sud industriel du Luxembourg paraît vous avoir déjà orienté vers un destin européen. Dans cette région de forte immigration, vous êtes, tout jeune encore, impressionné par les difficultés des enfants italiens fraîchement arrivés, pleurant, perdus dans une école dont ils ne comprennent pas la langue. Mais sans doute se rattrapaient-ils sur les terrains de football, où s'affrontaient trois équipes : celle des Luxembourgeois, celle des Italiens, et celle... de tous les « autres ». L'Europe des peuples était déjà là, autour de vous, mais il restait à la doter d'institutions.

Lors d'un entretien avec des élèves d'une école française, vous avez raconté qu'une année, pour la Saint-Nicolas, vos deux grands-mères vous avaient offert chacune un train électrique. L'un était de fabrication française, l'autre allemande. Et jamais vous n'avez pu les raccorder ! Voilà une expérience propre à susciter une vocation précoce d'Européen convaincu. L'Europe des trains électriques n'était pas encore sur les rails, mais celle du charbon et de l'acier montrait la voie.

Votre pays a toujours été au cœur de la construction européenne. Et vous-même aimez dire à vos compatriotes que « *rien de ce qui est européen ne doit nous être étranger* ». L'histoire de l'Europe se trouve ainsi entrelacée avec votre vie et avec votre carrière.

* * *

Lorsque Robert Schuman a prononcé la fameuse « déclaration » du 9 mai 1950, qui fut l'acte fondateur de la construction européenne, le ministre des Affaires étrangères du Grand Duché était Joseph Bech, l'un des « pères de l'Europe », qui a joué un grand rôle dans le rapprochement des relations personnelles entre Schuman et Adenauer. Joseph Bech a ensuite présidé en 1955 la conférence de Messine, qui a débouché sur le Traité de Rome.

Mais les débuts de cette « Europe organisée » souhaitée par Schuman sont pour le moins contrastés : si la Communauté Européenne du charbon et de l'acier, la CECA est bien créée en 1951, la Communauté Européenne de Défense, la CED, quant à elle, échoue en 1954. L'Europe pourra-t-elle être politique ou devra-t-elle se contenter d'être économique ? Un demi-siècle plus tard, la construction européenne a beaucoup progressé, mais il faut reconnaître que la question centrale est demeurée la même.

Pour vous, l'Europe de l'éducation fut d'emblée une réalité concrète : vous faites vos études secondaires en Belgique, à l'internat de Clairefontaine ; vous êtes reçu au baccalauréat à Luxembourg en 1974 ; et vous vous inscrivez alors en Faculté de droit à Strasbourg. Strasbourg vous inspire :

« Ville symbole de la réconciliation franco-allemande », « ville européenne par excellence », « carrefour de tant d'ambitions et de tant de visions européennes », « capitale de la Grande Europe » : à ces formules – et surtout la dernière – que je vous emprunte, les Français ne peuvent être insensibles !

Vous ne pouviez rêver un meilleur lieu pour votre apprentissage de la vie européenne. Sur la suggestion d'un professeur de droit international, vous allez suivre les travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et vous étudiez attentivement ses rapports.

Vos efforts ne tardent pas à porter leurs fruits. En 1979, vous obtenez votre maîtrise de droit à Strasbourg, et vous êtes assermenté, à Luxembourg comme avocat, profession que vous n'exercerez pas ; ou plutôt que vous n'avez jamais cessé d'exercer, en plaidant inlassablement, depuis un quart de siècle, la cause de l'Europe unie.

Car une porte vient de s'ouvrir devant vous. Dès 1979, vous entrez dans la carrière politique active à Luxembourg où le Parti chrétien social vous offre un poste de secrétaire parlementaire. Vous y êtes accueilli par un autre père de l'Europe, le Premier ministre Pierre Werner, dont il convient ici de dire quelques mots. Pierre Werner a notamment présidé le Conseil des Ministres qui a permis, en 1966, de mettre fin à la crise de la « chaise vide » grâce au « compromis de Luxembourg ». Mais il est aussi l'auteur du fameux rapport Werner de 1970 proposant un projet d'Union économique et monétaire et qui contenait déjà en germe le traité de Maastricht, dont vous serez vous-même, en 1991, l'un des négociateurs.

En 1982, quelques jours avant votre 28e anniversaire, vous entrez au gouvernement comme secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité sociale. À ce poste, vous travaillez sur des sujets que vous connaissez bien, auprès de Jacques Santer, alors ministre des Finances, qui mérite lui aussi d'être cité sur la lignée des plus hautes personnalités européennes de nationalité luxembourgeoise. Devenu Président de la Commission en 1995, il a joué un rôle décisif pour obtenir l'accord entre la France et l'Allemagne au sujet de l'Union économique et monétaire.

Pour en revenir à vous-même, vous êtes promu ministre du Travail et ministre délégué au Budget dès 1984. L'époque est douloureuse : la métallurgie luxembourgeoise, dans laquelle vous êtes né, et qui représente plus de la moitié des exportations du Grand-Duché, est encore en quasi-faillite.

Vous jouez dès lors un rôle majeur dans la conversion la plus spectaculaire peut-être de toute l'histoire économique. En effet, à partir de structures fondées sur une industrie de base lourde et peu compétitive, le Luxembourg s'est transformé rapidement en une économie tertiaire des plus modernes, qui lui procure les revenus par habitant les plus élevés d'Europe.

* * *

Cette conversion vous doit d'autant plus que vous êtes passé maître dans l'art des compromis entre le patronat et les syndicats. Y avait-il un meilleur apprentissage pour vos futures négociations européennes ? Celles-ci s'intensifient à partir de 1985, lorsque votre ami Jacques Delors devint président de la Commission, à laquelle il donna un nouvel élan dans la perspective du marché unique.

Peu après, en 1989, vous étiez devenu le ministre des finances, considéré d'emblée comme le dauphin du Premier ministre Jacques Santer.

Cette année 1989 devait être, pour vous-même comme pour toute l'Europe, une année historique. Vous appartenez à cette génération née après la guerre, qui a grandi dans une Europe dont l'horizon, à l'Est, était le rideau de fer. Après la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, l'heure des retrouvailles allait sonner. La réunification de l'Allemagne et celle de l'Europe pouvaient commencer : « *L'unité allemande et l'unité européenne, sont deux faces d'une même médaille* », disait à juste titre le Chancelier Konrad Adenauer auquel, par-delà le Président Léopold Sedar Senghor vous succédez aujourd'hui. En effet, Konrad Adenauer fut reçu ici même, en 1964, en présence du Général de Gaulle. En mémoire de cet événement, nous décernons, depuis deux ans, une Grande médaille de l'amitié franco-allemande pour la Construction européenne. Je remercie les deux lauréats successifs — la Fondation Robert Schuman et la Foire de Francfort — de nous avoir apporté leur aide pour l'organisation de cette cérémonie.

Pour vous, Monsieur le Premier ministre et cher confrère, l'unité allemande n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat des succès de la construction européenne et de l'attraction que la prospérité de l'Ouest exerçait sur les pénuries de l'Est. À cette leçon de l'histoire récente, vous en ajoutez une autre. Vous aimez raconter qu'un jour, en 1997, au cours d'une réunion européenne, vous avez posé aux

dirigeants des pays d'Europe centrale et orientale cette question : « où étiez-vous il y a dix ans ? » Leurs réponses furent édifiantes : « sur les dix présents, sept étaient en prison ! » Vous ajoutez à cette anecdote le commentaire que voici, à l'usage des dirigeants occidentaux : « A l'époque, ces leaders [de l'Est] croyaient à la vocation européenne de leur pays. Alors que nous, en Europe occidentale, nous étions fatigués, eux tiraient leur force de la redécouverte de leur pays. Mais ils ont accepté de restreindre le noyau de leur souveraineté pour entrer dans l'Europe, qu'ils considéraient comme le meilleur rempart contre les drames qu'ils avaient vécus. »

Le 1er mai 2004, quinze ans après la chute du Mur de Berlin, dix nouveaux Etats entraient dans l'Union européenne. Yalta était enterré. C'était la victoire de l'Union européenne, désormais si bien dénommée. Et par une heureuse circonstance, c'est sous votre présidence, dans votre capitale de Luxembourg, que le traité d'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie a été signé le 25 avril 2005.

Ce n'était que justice, car l'Europe dans laquelle l'Est et l'Ouest ont pu ainsi se retrouver, cette Europe, Monsieur le Premier ministre et cher confrère, vous doit beaucoup, même s'il vous est arrivé de regretter — je vous cite — que « plus l'Europe s'élargit et plus les esprits se rétrécissent... »

Vous êtes, entre autres, l'un des principaux auteurs du Traité de Maastricht en 1991. Vous aimez à rappeler combien, à cette époque, l'idée même d'une union monétaire paraissait lointaine, pour ne pas dire utopique. Vous en faites l'expérience singulière lors d'un voyage officiel à Washington en août 1995. Le président Clinton vous demande de lui parler un peu de l'Europe. Vous évoquez immédiatement le point essentiel à vos yeux : la perspective de la monnaie unique. Après deux minutes, Clinton vous interrompt, gêné, incrédule, et vous dit : « Non, non, je voulais que vous me parliez de la Turquie ! » Pour lui, la monnaie unique n'existait pas et ne pouvait pas exister. Aujourd'hui, l'Euro est une réalité, parce que des hommes comme vous y ont cru, de la même manière que les pionniers de l'Union européenne avaient cru, il y a un demi-siècle, à la pacification du continent.

* * *

Bientôt vous est donnée l'opportunité d'inscrire vos pas sur les traces des Pères de l'Europe : le 20 janvier 1995, alors que Jacques Santer a pris la présidence de la Commission européenne, vous êtes nommé, à quarante ans, Premier ministre. À la tête du gouvernement du Grand-Duché, vous conservez le portefeuille des Finances, et vous vous en justifiez ainsi : « Je n'aime pas, dites-vous, perdre de temps à m'entretenir ou avoir de belles controverses avec mon ministre des Finances ! »

Il faut dire qu'en matière de « belles controverses », l'Europe vous comble. Vos talents de conciliateur vous conduisent même à servir de pont entre vos homologues allemand et français. Votre plus beau succès, dans cette discipline où vous excellez, est le sommet de Dublin en 1996, au cours duquel vous parvenez à rapprocher les positions franco-allemandes sur le Pacte de stabilité. Après cette performance, votre image d'homme des missions impossibles est durablement établie.

Belle image, au demeurant, que celle du Premier ministre d'un pays ayant jadis tant souffert des luttes entre la France et l'Allemagne, devenu le conseiller conjugal du couple franco-allemand ! Mais l'intérêt supérieur de l'Europe l'imposait. Vous avez dit : « le temps où la force motrice franco-allemande était suffisante pour faire démarrer le cortège est révolu. Mais sans elle, le cortège fait du surplace. »

Il est facile, alors, de comprendre que vous ayez été pressenti, en 2004, pour prendre la direction même dudit cortège. Mais plutôt que d'accepter la présidence de la Commission européenne, vous avez annoncé votre intention de rester à la tête du gouvernement luxembourgeois en cas de victoire aux élections législatives.

Cette décision est, à mon sens, bien révélatrice. Jamais vos convictions européennes n'ont entamé votre enracinement national. Dans cette double expérience réside votre sage compréhension de l'Europe, de son unité et de ses nations.

« J'aime être Luxembourgeois et Européen, disiez-vous en recevant le Prix Charlemagne en mars dernier (...)

« Ceux qui veulent voir les Etats-nations disparaître se trompent lourdement. L'Europe doit tenir compte du fait national. Les nations ne sont pas des inventions provisoires de l'histoire. Les citoyens européens ne veulent pas des Etats-Unis d'Europe. »

Mais ce n'est pas tout. Vous ajoutez aussitôt :

« L'Europe n'a pas toutes les réponses, mais sans elle, les Etats-nations ne pourraient en apporter pratiquement aucune. Il faut donc trouver le juste milieu entre le degré d'Europe dont ont besoin les Etats et le degré d'Etat dont a besoin l'Europe. »

Équilibre d'autant moins confortable que l'Europe, vous le savez mieux que personne, peine à s'appuyer sur ses deux pieds, l'économique et le politique. Pour vous, l'Union européenne ne saurait être envisagée du seul point de vue économique. Le marché à lui seul ne crée pas de solidarité, ni entre les hommes, ni entre les peuples. Laisser les seules forces du marché régir l'essentiel serait non seulement une erreur, mais une faute à l'égard des Pères fondateurs dont, en pur produit du Modèle rhénan, vous revendiquez à juste titre l'héritage. Dans leur esprit, faut-il le rappeler, la Communauté européenne était une entreprise à visée politique, sociale et pas seulement économique.

* * *

C'est dans cette perspective que s'expliquent votre position et votre action à la tête de l'Eurogroupe.

Le Traité de Maastricht n'avait prévu aucune institution propre à renforcer la coopération économique entre les États-Membres de la nouvelle zone Euro. C'est seulement en 1997, au Conseil européen de Luxembourg, donc sous votre présidence, Monsieur le Premier ministre, que fut décidée la création de l'Eurogroupe, c'est-à-dire la réunion informelle des Ministres des finances des pays membres de la zone euro, en vue d'assurer une concertation entre eux, notamment en matière de conjoncture, de dialogue avec la Banque Centrale Européenne et de relations extérieures.

Mieux, en septembre 2004, les Ministres des finances ont décidé de mettre fin à la règle de la rotation semestrielle de leur présidence pour adopter le principe d'une présidence stable de l'Eurogroupe pour une période de deux ans, ce qui constitue une décision sans précédent. Aussitôt après, c'est vous qu'ils ont choisi pour leur premier président. Et vous avez si bien réussi dans cette fonction que, d'un commun accord, vos douze collègues viennent de vous renouveler pour deux ans encore, ce qui constitue, a fortiori, une autre décision sans précédent !

À ce point de mon propos, permettez-moi, Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, de m'interrompre un instant pour vous prier de m'excuser. En effet, appartenant vous-même à l'Eurogroupe, vous êtes mille fois plus compétent que moi pour en parler. Mais, comme vous le savez, les règles de la Coupole veulent qu'en dehors des membres de l'Institut, seul le Président de la République puisse y prendre la parole !

Monsieur le Premier ministre et cher confrère, pendant votre premier mandat et votre présidence du Conseil de l'Union européenne au 1er semestre 2005, le « non » français au référendum du 29 mai sur le projet de Traité Constitutionnel, suivi du « non » néerlandais, a été pour vous une sévère épreuve. Mais vous avez relevé le défi en vous engageant à démissionner si vos compatriotes, eux aussi, votaient « non ». Vous l'avez fait dans les termes suivants, qui sont bien dans votre style : « *en cas de NON, ce n'est pas au peuple de partir, c'est à moi de m'en aller.* » Et le 10 juillet, vous avez gagné votre référendum par 56 % de « oui ».

N'empêche que, pour vous, l'Europe est en crise parce que les opinions publiques se divisent entre une moitié qui réclame « plus d'Europe » et l'autre moitié qui en veut « moins ».

Selon vous, l'Europe est en crise aussi parce que « nous parlons mal de l'Europe », parce que les dirigeants décrivent les négociations européennes non comme la recherche d'un consensus mais comme un pugilat dont on sort gagnant ou perdant.

L'Europe est en crise, surtout, parce qu'elle a désappris la fierté européenne. Je vous cite sur ce point qui vous tient à cœur :

« Nous avons fait la paix, le marché intérieur, la monnaie unique, nous avons aboli les frontières et bâti la deuxième puissance économique du monde, et nous n'en sommes pas fiers ; nous ne savons plus, nous ne voulons plus en être fiers ! »

Le remède, à vos yeux, est d'abord de prendre de la distance, au sens propre : il faut sortir d'Europe, aller la regarder telle qu'on la voit d'Afrique, d'Asie, d'Amérique même. Là, des hommes nous regardent avec envie, des peuples qui peinent à tirer, comme nous avons su le faire, les leçons de leur histoire sanglante nous observent en cherchant un modèle, ou à tout le moins, une référence.

Je m'arrêterai sur cette vision d'espérance, même s'il faut aller la chercher hors d'Europe, car j'en viens à ma conclusion, non toutefois sans vous remercier, à titre personnel, pour le généreux désintéressement avec lequel vous avez accepté de prendre en charge le CIFE, le Centre International de Formation Européenne.

Ma conclusion sera la simple constatation d'une sorte d'harmonie pré-établie entre ce lieu et votre personnalité.

Votre personnalité fait de vous, Monsieur le Premier Ministre et cher confrère, à l'échelle internationale, déjà le plus expérimenté et encore le plus jeune champion des compromis créateurs d'ententes entre les nations.

Et c'est à ce titre de créateur d'ententes entre les nations que vous êtes attendu confraternellement pour siéger en « immortalité » dans le haut lieu qui nous réunit. En effet, si vous voulez bien lever les yeux vers la frise de cette Coupole, vous y lirez un verset du prophète Ezéchiel qui invite — je cite — à « *s'asseoir sous l'ombre d'un grand arbre au milieu des nations rassemblées* ».